



FACCO

RAPPORT ANNUEL

2026



FACCO.FR

Fédération des Fabricants d'Aliments
pour Chiens, Chats, Oiseaux et
autres animaux familiers.

LA FACCO
RECENSEMENT

LA FACCO
ALIMENTATION

COMPTE RENDU
**2025, LA FACCO SUR
TOUS LES FRONTS**

DOSSIER
**LES EXPORTATIONS
D'ALIMENTS POUR
ANIMAUX DE
COMPAGNIE, UNE
FORCE A DEFENDRE**

LA FACCO SOMMAIRE



LA FACCO EDITO

EDITO	03
LA FACCO, C'EST QUOI ?	04
COMMUNICATION	06
PRODUCTION	07
RECENSEMENT	08
ALIMENTATION	09
TEMPS FORTS	10
GROUPES DE TRAVAIL	12
2025. LA FACCO SUR TOUS LES FRONTS	14
EXPORT : LES COULISSES D'UN ACCES AUX MARCHES REUSSE	18
LES EXPORTATIONS D'ALIMENTS POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE. UNE FORCE A DEFENDRE	20
LA FACCO, TOUTE UNE HISTOIRE !	22
GOVERNANCE & ORGANISATION	22
LA FACCO, 32 MEMBRES, 38 USINES	24
QUAND LA TECHNOLOGIE ECLAIRE OU BROUILLE LE DEBAT	26



Photos réalisées par LA

Christophe Carlier
Président
de la Facco

L'année de nos 60 ans nous a permis de célébrer un parcours exceptionnel et de fixer un cap audacieux pour l'avenir de notre filière. Cette vision, axée sur l'innovation et la responsabilité, est plus pertinente que jamais en ce début d'année 2026, dans un marché en pleine mutation.

Le contexte économique nous a tous mis à l'épreuve. Après une période de forte inflation, les prix se stabilisent, mais les habitudes de consommation ont évolué. Les propriétaires d'animaux, tout en restant

profondément attachés à la santé et au bien-être de leurs compagnons, sont devenus plus attentifs à la valeur de leurs achats.

Cette dualité est notre nouveau terrain de jeu. D'un côté, la « premiumisation » se confirme : la demande pour des produits naturels, sains, et personnalisés ne faiblit pas, portée par des « pet parents » qui considèrent leur animal comme un membre de la famille.

De l'autre, la recherche du meilleur rapport qualité-prix oriente certains choix vers des circuits de distribution plus économiques.

Face à cela, notre industrie démontre une agilité remarquable. Nous répondons présents en proposant une offre segmentée qui va des formules les plus sophistiquées

aux produits essentiels de grande qualité. La vision que nous avons posée en 2025, notamment l'intégration de l'intelligence artificielle pour une nutrition sur mesure,

« DANS UN MARCHÉ EN PLEINE MUTATION [...] NOTRE INDUSTRIE DÉMONTRE UNE AGILITÉ REMARQUABLE. »

devient un levier concret pour offrir cette valeur ajoutée, quel que soit le segment. En parallèle, notre combat pour la

sanctuarisation de nos matières premières reste une priorité absolue. Notre rôle au cœur de l'économie circulaire est un atout stratégique que nous devons continuer à défendre collectivement.

C'est en naviguant avec intelligence entre ces tendances, en innovant sans jamais compromettre la qualité, que nous continuerons à affirmer la place essentielle de notre industrie.



LA FACCO C'EST QUOI ?



FEDERATION DES FABRICANTS
D'ALIMENTS POUR CHIENS,
CHATS, OISEAUX ET AUTRES
ANIMAUX FAMILIERS.

NOTRE MISSION

Représenter l'industrie des aliments pour animaux familiaux, une industrie engagée dans une **ALIMENTATION SÛRE, ÉQUILBRÉE ET DURABLE**.

Créée en 1965, elle compte **32 adhérents** qui représentent **98% du volume de petfood produit en France**.

La Facco est membre de la Fediaf (Fédération Européenne de l'Industrie des Aliments pour Animaux Familiers).



NOS ENGAGEMENTS UNE CHARTE POUR L'EXIGENCE ET L'EXCELLENCE.

DES ALIMENTS SURS ET EQUILIBRES.

1 Nos formules reposent sur les **dernières données scientifiques** et sur le **guide nutritionnel de la profession** pour contribuer à la bonne santé et au bien-être des animaux familiaux.

Nos aliments sont fabriqués selon le **guide de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication** pour garantir la qualité des produits.

UNE INFORMATION FIABLE ET ACCESSIBLE.

2 Notre communication est respectueuse de la réglementation et du **code de bonnes pratiques d'étiquetage** de la profession.

Les informations diffusées reposent sur des **éléments justifiés et vérifiés**.

UNE DEMARCHE RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

3 Notre filière **valorise les matières premières** non consommées dans l'alimentation humaine. La protection de l'environnement est au cœur de nos réflexions stratégiques. Nous développons au quotidien des **pratiques responsables et durables**.



NOS OBJECTIFS 4 PILIERS POUR DEFINIR LES OBJECTIFS DE LA FACCO.

1 **APPORTER UNE EXPERTISE REGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE A NOS ADHERENTS.**

2 **ANALYSER LES INFORMATIONS ET PARTAGER UNE VEILLE SECTORIELLE.**

3 **SOUTENIR NOTRE FILIERE QUI VALORISE LES COPRODUITS AGRICOLES.**

4 **PROMOUVOIR NOTRE DYNAMIQUE METIER, DEFENDRE NOS INTERETS ET DEVELOPPER NOTRE IMAGE.**



NOTRE METHODE

Pour assurer sa mission, la Facco s'entoure d'**experts**, de **scientifiques** et de **nutritionnistes**. Elle travaille en étroite collaboration avec les **autorités nationales** et la **Fediaf**, l'association européenne.

3 OUTILS POUR ASSURER SA MISSION

La Facco et ses adhérents s'appuient sur **3 outils**, qui sont des **règles volontaires**. Ils viennent s'appliquer en plus de la réglementation.

1 **GUIDE NUTRITIONNEL.**

2 **CODE DE BONNES PRATIQUES D'ETIQUETAGE** dit « code Fediaf ».

3 **GUIDE DE BONNES PRATIQUES D'HYGIENE ET DE FABRICATION.**

MISE A JOUR
DES FONDAMENTAUX
EDITION 2024-2025

LA FACCO COMMUNICATION

ENQUÊTE DE SATISFACTION

99%
D'AVIS POSITIFS*

2 L'AUDIOVISUEL

5 MOTION DESIGN DIFFUSÉS

3 L'ÉVÉNEMENTIEL

1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

4 CONFÉRENCES DANS LES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRIAIRES

4 partenariats accueil 2024-2025

5 L'ÉDITION

1 GUIDE D'ACCUEIL

1 RAPPORT ANNUEL 2025

diffusé le 5 juin 2025
Impression de 200 exemplaires sur papier recyclé

3 NEWSLETTERS

- 1 newsletter interne diffusée à 226 membres
- 1 newsletter externe diffusée à 235 contacts
- 1 bulletin de veille diffusé à 216 membres

5 **CANAUX MAJEURS** pour développer notre notoriété

DEPUIS 10 ANS

1 LES RELATIONS PRESSE

avec les médias professionnels sectoriels.

1 POINT PRESSE

2 COMMUNIQUES DE PRESSE

à 12 journalistes de la presse pro. vétérinaire

+245 ARTICLES OBTENUS

60% web / 40% presse

+2.23M€ D'EQUIVALENT ACHAT D'ESPACE (CEAE)

45% web / 55% presse

4 LE DIGITAL

LINKEDIN

1 403 abonnés sur le profil d'Aurélie Bynens



1 540 abonnés sur la page de la Facco



+50 posts diffusés



+38 000 impressions



SITE INTERNET

+25 000 utilisateurs

+59 000 pages vues

+167 000 événements**

NOUVEAU

COMCOM

3 RENDEZ-VOUS POUR BRAINSTORMER, ANALYSER ET SUIVRE LE PLAN D' ACTIONS DU COMITÉ COMMUNICATION

Le secrétariat de la Facco s'est doté d'une **plateforme sécurisée et personnalisée avec l'IA via ChatGPT**. Une transformation pour simplifier le quotidien, optimiser nos outils de Com', valoriser l'intelligence collective et donner plus de temps à l'humain.

*Étude Facco interne **Correspond au nombre de fois où un événement est déclenché sur notre site web. Un événement est une action spécifique d'un utilisateur sur notre site, comme cliquer sur un bouton, lancer une vidéo ou soumettre un formulaire.

LA FACCO PRODUCTION

DONNÉES ÉCONOMIQUES ADHÉRENTS FACCO 2025

LES CHIFFRES DE LA PROFESSION

32 adhérents

38 unités de production

7 800 emplois directs

22 000 emplois indirects en France*

1 610 000 TONNES DE MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES issues de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

92% Europe dont 54% France

8% Pays tiers

966 300 TONNES DE PRODUITS FABRIQUÉS ET VENDUS EN FRANCE

82% DES ALIMENTS vendus en France par les adhérents de la Facco sont fabriqués en France

+ 227 200 TONNES IMPORTÉES

1 193 500 TONNES DE PRODUITS VENDUS EN FRANCE

29 000 M ALIMENTS COMPLÉMENTAIRES
337 000 M PRODUITS HUMIDES
827 500 M PRODUITS SECS

1 843 700 TONNES DE PRODUITS FABRIQUÉS EN 2025

877 400 TONNES DE PRODUITS FABRIQUÉS EN FRANCE ET VENDUS À L'EXPORT

+ 1 MILLIARD D'€ DE BALANCE COMMERCIALE EXCÉDENTAIRE

4,8 MILLIARDS D'€ DE CA EN 2025

225 MILLIONS D'€ INVESTIS

PAR L'INDUSTRIE POUR AMÉLIORER LES PRODUITS ET LA TECHNOLOGIE DES USINES DE PRODUCTION

*Étude Facco-Asteres 2025

LA FACCO RECENSEMENT

BAROMETRE
FACCO-ODOXA
2025-2026



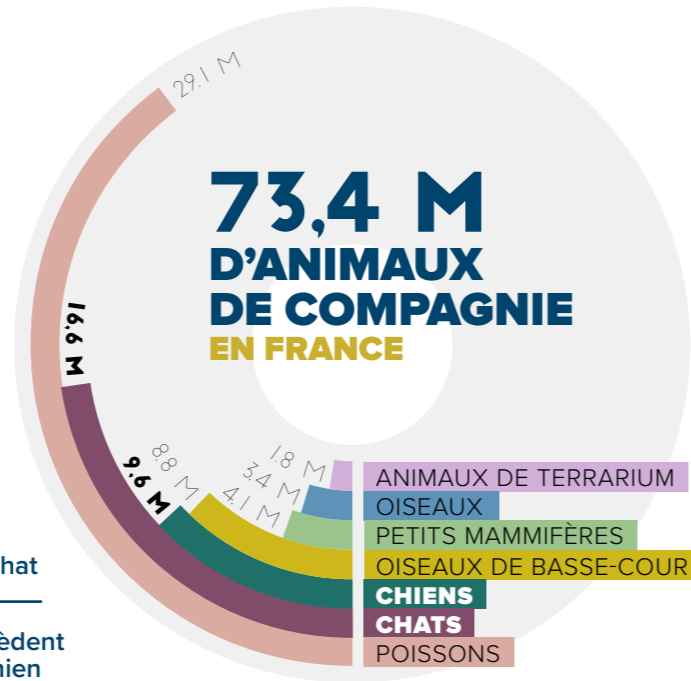
60%
des Français possèdent des animaux de compagnie



54%
des Français sont propriétaires d'un chien ou d'un chat

39% possèdent un chat

28% possèdent un chien



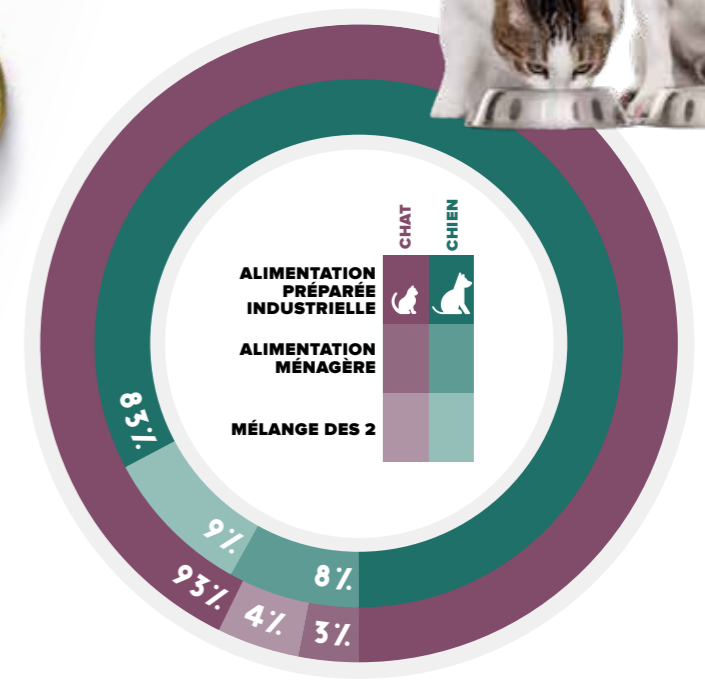
LA FACCO ALIMENTATION



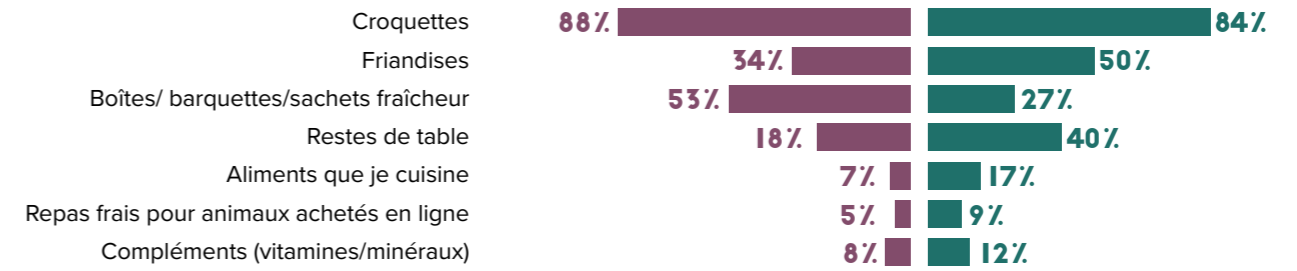
BUDGET ALIMENTATION

339€/AN

517€/AN

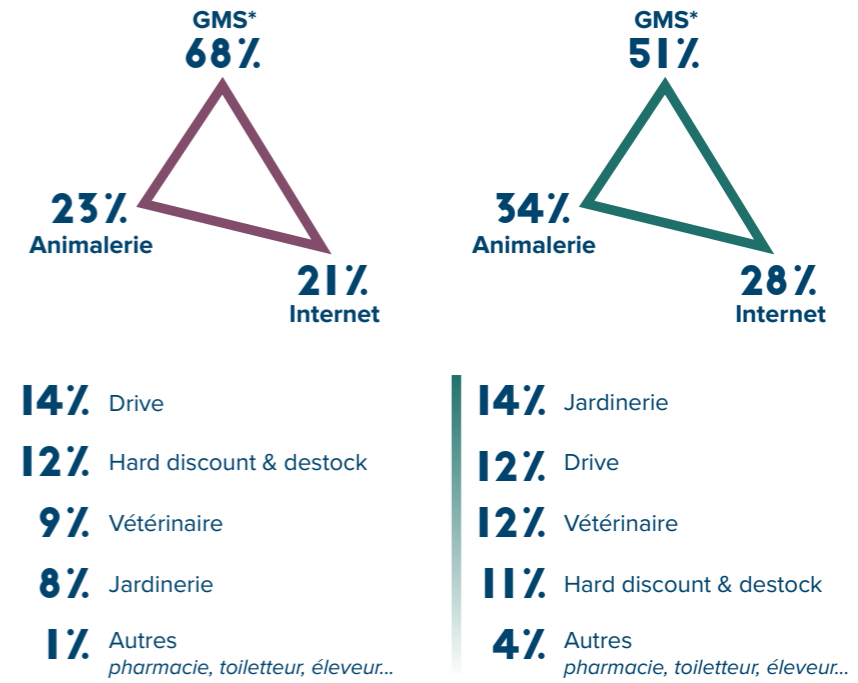


TYPES D'ALIMENTS DONNÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES



LES LIEUX D'ACHAT

Les **GMS** (grandes et moyennes surfaces) **hypermarchés/ supermarchés** ou **magasins de proximité** sont toujours les lieux d'achats privilégiés d'aliments pour chiens (51%, dont 44% en « principal ») et surtout d'aliments pour chats (68% dont 61%). Les **achats en animalerie** arrivent à la deuxième place et concernent 34% des achats d'aliments pour chiens et 23% des achats d'aliments pour chats. Après plusieurs années de hausse, nous notons une **stabilisation des achats en ligne** (28% pour les chiens et 21% pour les chats).



LES CHATS

6 ANS ET 9 MOIS
d'âge moyen

11 ANS ET DEMI
d'espérance de vie

87%
stérilisés

33%
non identifiés*

LE SAVIEZ-VOUS ?

S'il ne meurt pas prématurément avant l'âge de 5 ans, votre chien pourra pratiquement vivre jusqu'à l'âge de **13 ans** et votre chat jusqu'à l'âge de **14 ans**



LES CHIENS

6 ANS ET 7 MOIS
d'âge moyen

12 ANS
d'espérance de vie

56%
stérilisés

11%
non identifiés*

QUEL EST LE PROFIL DES POSSESSEURS ... DE CHIENS ?

On trouve davantage de **possesseurs de chiens** chez les **25-50 ans** (37% des 25-34 ans et 34% des 35-49 ans) que chez leurs aînés (30% des 50-64 ans). Le niveau de possession est particulièrement faible chez les 65 ans et plus : seulement 16% d'entre eux possèdent un chien.

L'**habitat** constitue aussi un critère déterminant : 36% des ruraux et 31% des habitants des **petites villes** possèdent un chien, un taux de possession qui chute à 25% dans les **grandes villes** et même 22% dans l'agglomération parisienne.

Notons ensuite que les **indépendants** (42%) et les **ouvriers** (39%) possèdent plus souvent un chien que les cadres (34%), les employés (33%) et les professions intermédiaires (29%).

Enfin, la **taille du foyer** est aussi déterminante (et souvent corrélée à l'âge) : plus de 35% des Français vivant dans un **foyer de 3 personnes ou plus** possèdent un chien pour seulement 13% de ceux qui vivent dans un **foyer d'une personne** et 22% de ceux qui vivent dans un foyer de 2 personnes.

... DE CHATS ?

Les **possesseurs de chats** sont plus **homogènes** même si les plus de 65 ans (23% contre 39% en moyenne), les habitants des grandes villes (36%) et de l'agglomération parisienne (29%) et les Français qui vivent dans un foyer d'une (26%) ou deux personnes (29%) possèdent moins souvent un chat.

*D'après les réponses données par les propriétaires

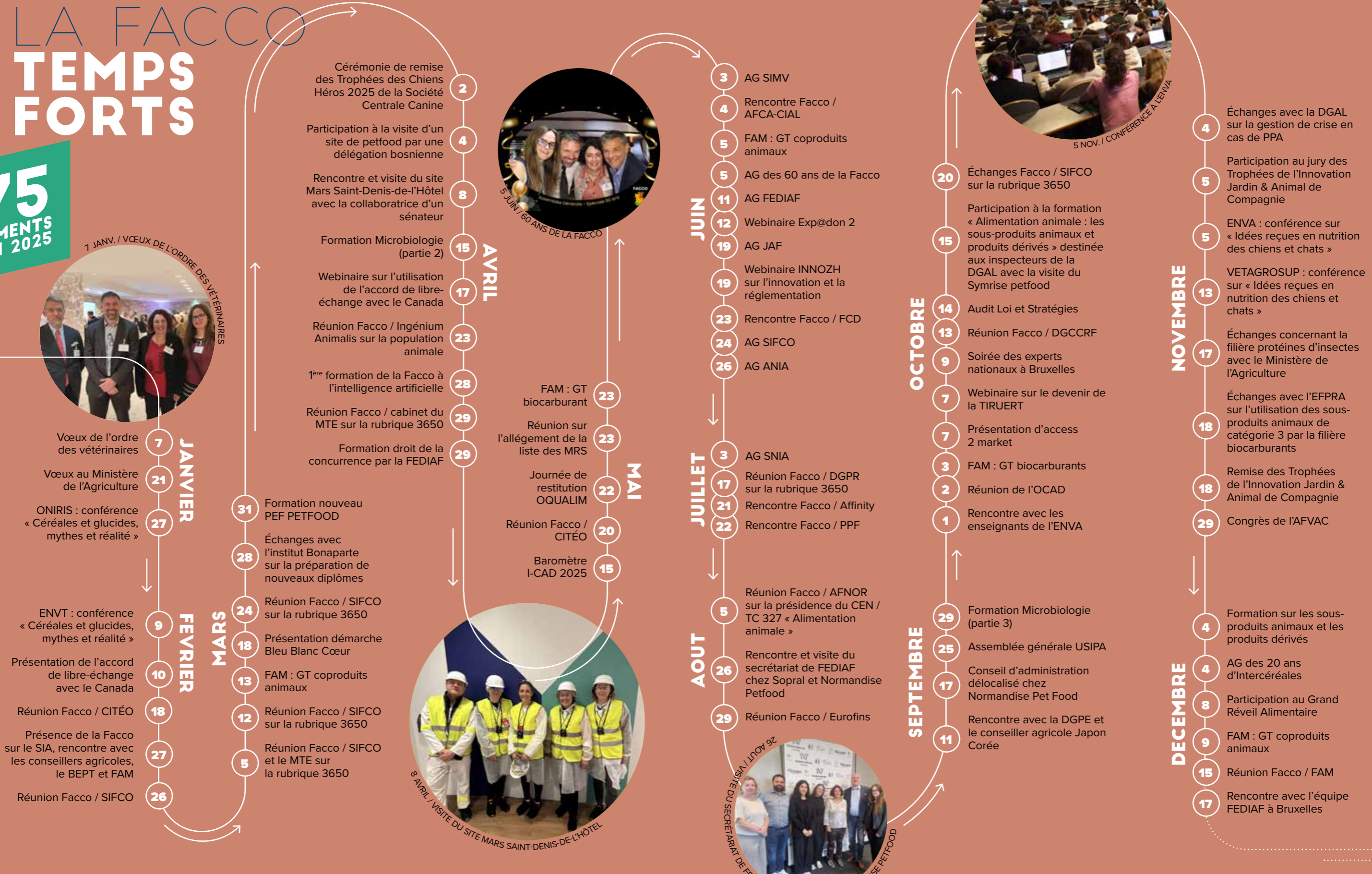
*hors drive et internet

LA FACCO

TEMPS FORTS

75
ÉVÉNEMENTS
EN 2025

FACCO 6 | RAPPORT ANNUEL 2026



ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

AFCA-CIAL : Association des Fabricants de Compléments et fournisseurs d'Additifs et ingrédients fonctionnels pour l'Alimentation Animale
AFNOR : Association Française de NORmalisation
AFVAC : Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie
AG : Assemblée générale
ANIA : Association Nationale des Industries Alimentaires
BEPT : Bureau Export Pays Tiers

CEN/TC : Comité Européen de Normalisation/Comité Technique
CITEO : acteur français de la REP pour les papiers et les emballages ménagers
DGAI : Direction Générale de l'Alimentation
DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
DGPE : Direction Générale de la Performance Economique et environnementale des entreprises
DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques

ECGT : Empowering Consumers for the Green Transition
EFPPRA : European Fat Processors and Renderers Association
ENVA : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
ENVT : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
FAM : FranceAgriMer
FCD : Fédération du Commerce et de la Distribution
FEDIAF : Fédération Européenne de l'Industrie des aliments pour Animaux Familiers
GT : Groupe de Travail

I-CAD : Identification des Carnivores Domestiques
IRICC : Incitation à la Réduction de l'Intensité Carbonée des Carburants
JAF : Jardinerie Animalerie de France
MTE : Ministère de la Transition Ecologique
MRS : Matériels à Risques Spécifiés
OCAD : Observatoire de la protection des Carnivores Domestiques

ONIRIS : Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes
OQUALIM : Association française qui accompagne la filière nutrition animale dans ses démarches de qualité et de sécurité sanitaire.
PEF : Product Environmental Footprint (Empreinte environnementale du produit)
PPA : Peste Porcine Africaine
PPF : Partner in Pet Food
REP : Responsabilité Elargie des Producteurs
SIA : Salon International de l'Agriculture

SIFCO : Syndicat des Industries Françaises des COprouds Vétérinaires
SIMV : Syndicat de l'Industrie du Médicament et diagnostic Vétérinaires
SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
TIRUERT : Taxe Incitative Relative à l'Utilisation de l'Energie Renouvelable dans les Transports
USIPA : Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés
VETAGROSUP : Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

LA FACCO GROUPES DE TRAVAIL



COMITE MATIERES PREMIERES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Sa mission

Il se focalise sur la disponibilité des matières premières et l'accès aux marchés internationaux.

Dossiers majeurs 2025 TOP 3



ACCÈS ET MAINTIEN DE MARCHÉ

Module certification d'Exp@don 2, négociations de certificats sanitaires (Brésil, Canada, Corée du Sud, Israël, Mexique, Thaïlande, Vietnam...), apostilles...



SOUS-PRODUITS ANIMAUX DE CATÉGORIE 3 ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Remplacement de la TIRUERT par l'IRICC, Loi de finances 2026, Stratégie Nationale Bas Carbone, participation à différents groupes de travail et réunions avec nos parties prenantes.



CADRE RÉGLEMENTAIRE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Directive omnibus et allègement des MRS, mise à jour du registre et du catalogue des matières premières, mouvements des sous-produits animaux en cas de peste porcine africaine...



FEED MATERIAL AND TRADE WG

Quatre comités constituent les instances de réflexion. Ils travaillent sur les dossiers de la profession.

Les groupes de travail sont une émanation des différents comités de la Facco.



COMITE TECHNIQUE

Sa mission

Il se concentre sur l'étiquetage, les additifs, l'hygiène, la nutrition et les substances indésirables. Il suit les évolutions réglementaires et s'assure de leur bonne compréhension.

Dossiers majeurs 2025 TOP 3



SÉCURITÉ SANITAIRE

Alerte salmonelles, formations microbiologie industrielle et sous-produits animaux...



ÉTIQUETAGE ET ALLÉGATIONS

Étiquetage des produits bio, des glucides, des additifs dont les hydrocolloïdes, allégations de type « sans »...



DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES

Pesticides, hexane, CBD, BPA, défense des additifs...



ADDITIVES AND UNDESIRABLE SUBSTANCES WG



SMALL PETS WG



ANALYTICAL SCIENCE WG



PRODUCT COMMUNICATION WG

Constitués d'experts volontaires réunis autour d'une problématique commune, ils sont limités dans le temps et sont animés par le Secrétariat.

Les résultats de ces groupes sont ensuite remontés à la Fediaf pour une harmonisation au sein de l'Europe lorsque cela est pertinent.

La Facco participe aux groupes de travail de la Fediaf* (Working Group), équivalents à nos comités.



COMITE ENVIRONNEMENT

Sa mission

Il suit les (nombreuses !) évolutions réglementaires et agit en faveur d'une industrie plus durable.

Dossiers majeurs 2025 TOP 3



EMBALLAGES ET RECYCLABILITÉ

Packaging and Packaging Waste Regulation (PPWR), filières REP pour les emballages professionnels, filières de recyclage...



ALLÉGATIONS ENVIRONNEMENTALES ET PEF

Directives Empowering Consumers for the Green Transition (ECGT) et green claims, mise à jour du Product Environmental Footprint Category Rules (PEFCR) et formation...



INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Rubrique 3650 et rédaction de son Arrêté Ministériel de Prescriptions Générales (AMPG)...



ENVIRONMENT AND SUSTAINABILITY WG



*La FEDIAF est l'organisation professionnelle qui représente l'industrie européenne des aliments pour animaux de compagnie. Quinze associations professionnelles nationales dont la Facco et cinq entreprises (Affinity Petcare, Hill's Pet Nutrition, Mars PetCare, Nestlé Purina Petcare et Wellpet) sont membres de la FEDIAF.



COMITE COMMUNICATION

Sa mission

Il définit et pilote la stratégie de communication en adéquation avec notre stratégie RSE.

Dossiers majeurs 2025 TOP 3



ÉTUDES ET CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE

Enquête Facco-Odoxa, étude sur l'estimation du nombre d'emplois indirects, étude sur l'évolution des exportations françaises de petfood...



60 ANS DE LA FACCO

Une longévité qui témoigne de la solidité de notre fédération et de la confiance de nos 34 adhérents...



PARTAGER L'EXPERTISE DE LA FILIÈRE

Conférences de nutrition dans le cadre de partenariats avec l'accueil des nouveaux étudiants vétérinaires, webinaire technique....

GT Affaires publiques

Il élabore une stratégie de dialogue constructif avec nos parties prenantes. Il définit les actions à mettre en œuvre pour promouvoir notre industrie.

GT PAFF

Il rédige le questionnaire de l'enquête sur le Parc des Animaux Familiers Français (PAFF). Il analyse ensuite les résultats obtenus.

MERCI A TOUS NOS EXPERTS VOLONTAIRES !

RETROSPECTIVE

2025, LA FACCO SUR TOUS LES FRONTS



LA TRAJECTOIRE RSE DE LA FACCO GAGNE EN MATURITÉ

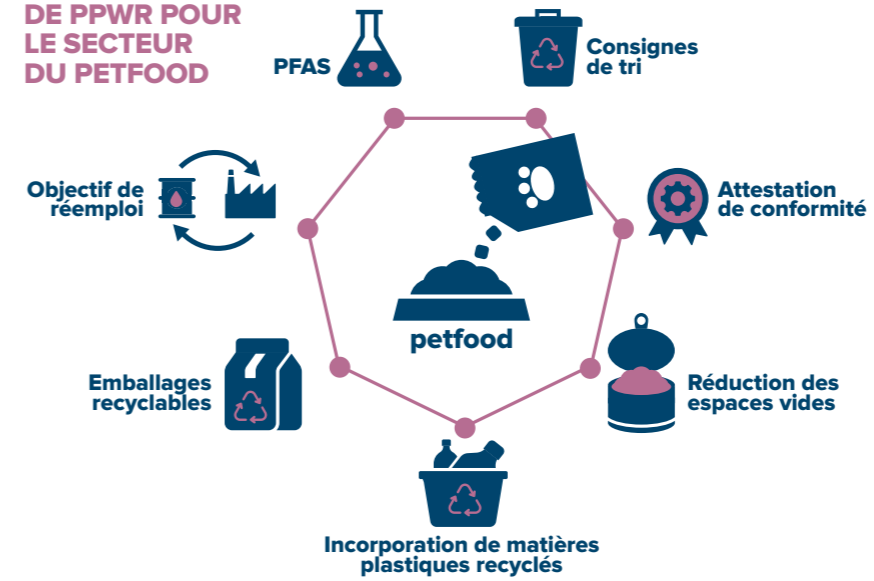
Entre 2020 et 2025, la RSE a pris une place croissante dans la manière dont la Facco pense, structure et conduit son action. Ce mouvement s'est construit par étapes : **Quali'OP** a posé un premier socle de rigueur et de transparence, avant que la RSE ne soit pleinement intégrée à la stratégie de la fédération et à sa gouvernance.

En 2025, cette trajectoire franchit un cap avec un score de **567 points à l'évaluation AFNOR, contre 366 en 2022**. En trois ans, la **progression est nette** et traduit un travail collectif de formalisation, de

clarification et de mise en cohérence. Gouvernance, environnement, ancrage sociétal, affaires publiques : la démarche s'appuie désormais sur des **axes identifiés, des engagements mieux structurés** et des **réalisations plus lisibles**.

Dans un contexte où les attentes montent, ce résultat ne vaut pas comme aboutissement, mais comme **point d'appui**. Il confirme une évolution engagée de longue date et donne à la fédération une **base plus solide pour porter sa feuille de route 2026 - 2028**.

LES ENJEUX DE PPWR POUR LE SECTEUR DU PETFOOD



Parallèlement, l'année 2025 a été marquée en France par des **avancées sur la mise en place de la filière de Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** pour les emballages professionnels. La publication de l'arrêté précisant le périmètre de cette filière a constitué une étape structurante. Initialement prévue pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026, sa mise en œuvre a été **reportée au 1^{er} juillet 2026**. Ce calendrier laisse un **décalage supplémentaire** mais ne doit pas retarder la préparation des entreprises. Il est essentiel pour elles d'anticiper dès à présent ces obligations, notamment en caractérisant précisément leurs emballages professionnels. Cette phase d'anticipation conditionnera leur capacité à se conformer efficacement au futur dispositif.

La montée en puissance des allégations environnementales a constitué un autre marqueur fort de l'année. Le cadre s'est progressivement durci avec la **directive 2024/825** pour donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition verte grâce à une meilleure protection contre les pratiques déloyales et grâce à une meilleure information (dite « ECGT ») pour **prévenir le greenwashing** ainsi que des travaux déjà engagés en France sur ce sujet. L'année 2025 a confirmé que la **communication environnementale entre dans une phase plus exigeante**, fondée sur une meilleure justification des messages, une

vigilance accrue sur les termes employés et une **distinction plus nette entre allégation, label et preuve**. Pour les entreprises, le sujet n'est plus seulement de bien communiquer, mais de **sécuriser les formulations et d'anticiper des contrôles plus poussés**. Cependant les discussions autour de la proposition de directive européenne « Green Claims » sont à l'arrêt depuis juin 2025.

Le dossier des graisses animales de catégorie 3, en concurrence avec les usages énergétiques, a continué à mobiliser une part importante des échanges en 2025, notamment avec le remplacement de la TIRUERT par l'IRICC. En 2025, ce sujet s'est élargi à l'ensemble des sous-produits animaux de catégorie 3. En effet, les co-produits issus des abattoirs sont de plus en plus utilisés pour la **fabrication de biogaz**. La pression exercée par le développement des biocarburants et de biogaz ne relève plus d'un débat théorique : elle touche directement l'approvisionnement de la filière et renforce la nécessité de

défendre une **hiérarchie claire des usages : food and feed first**.

En 2025, les échanges avec le ministère de la Transition écologique sur la **rubrique 3650 des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** ont occupé une place importante dans les travaux de l'année. Cette rubrique peut soumettre certains sites utilisant plus de 10 tonnes par jour de sous-produits animaux crus, frais ou congelés à des **exigences environnementales renforcées**. Pour la filière petfood, l'un des points les plus sensibles concernait la distance minimale de 200 mètres, qui peut **empêcher l'implantation d'un site ou limiter son évolution lorsqu'il se trouve trop proche d'habitations** ou de zones occupées par des tiers.

Les discussions, menées avec le ministère aux côtés du SIFCO, ont aussi porté sur le risque de **double classement sous les rubriques 3642 et 3650**, ainsi que sur les conséquences pratiques du **texte en matière de rejets, d'émissions, de bruit et d'odeurs**. À l'issue de ces échanges, il ressort que le secteur ne serait pas soumis à la règle des 200 mètres, tout en restant tenu de respecter les autres exigences prévues par le dispositif.

D'autres dossiers ont également progressé au fil de l'année, qu'il s'agisse des **PFAS dans les rejets aqueux** ou encore dans les aliments, de l'**affichage environnemental** ou encore de l'évolution de la **méthode PEF** (Product Environmental Footprint) appliquée au petfood. Là encore, les travaux ont surtout porté sur les conséquences concrètes pour les entreprises : quelles données mobiliser, quels outils utiliser, quelles obligations anticiper, et selon quel calendrier. **Des formations au niveau français et européen** ont été proposées à nos adhérents sur le nouveau PEF.

Entre transformations réglementaires, pressions environnementales, enjeux export et vigilance sanitaire, l'année 2025 aura confirmé la capacité de la filière à avancer, à s'adapter et à faire entendre sa voix sur les sujets qui comptent.

EMBALLAGES, ALLÉGATIONS, DISPONIBILITÉ DE LA BIOMASSE, RÉGLEMENTATION INDUSTRIELLE : EN 2025, LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ONT PRIS UNE NOUVELLE AMPLÉUR

Dans la continuité de 2024, les **sujets environnementaux ont continué à monter en puissance en 2025**. Emballages, recyclabilité, allégations, accès aux ressources et articulation entre textes européens et droit français ont occupé une place croissante dans les travaux de l'année.

Le **règlement européen 2025/40 sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR)** a naturellement concentré une part importante de l'attention. Après sa publication début 2025, le sujet est entré dans une **phase plus opérationnelle**, avec un suivi attentif des textes d'application,

des futurs dispositifs d'étiquetage harmonisé et des points restant à clarifier, notamment sur le **réemploi**, les exemptions et l'articulation entre les règles européennes et certains dispositifs nationaux. Derrière ce travail, un objectif simple : donner aux entreprises de la visibilité sur des obligations appelées à transformer progressivement la **conception, la gestion et la fin de vie des emballages**.

Le **PPWR va plus loin que les lois françaises AGEC et Climat et Résilience** : il ne fixe pas seulement une direction, il impose des règles techniques communes en Europe pour

qu'un emballage puisse être mis sur le marché. Concrètement, **les emballages devront être conçus pour être recyclables, c'est-à-dire pensés pour le tri, le recyclage matière**. Le texte prévoit aussi, pour certains emballages plastiques, une incorporation minimale de plastique recyclé, avec des obligations qui deviennent contraignantes à partir de 2030.

Nous avons suivi avec attention le **développement des filières de recyclage** et la mise en route des premières usines.



ALERTE SALMONELLE, PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA), LA CONFIANCE SE CONSTRUIT AUTANT PAR L'ANTICIPATION QUE PAR LA RÉACTION

Les crises ne préviennent pas. Elles surgissent, déplacent les priorités, mettent sous tension les organisations et testent la solidité des chaînes de décision. Mais une filière se juge moins à l'existence de ces épisodes qu'à sa manière de les traverser, d'en tirer des enseignements et de se préparer à ceux qui viendront ensuite. De ce point de vue, 2025 aura été une année révélatrice.

L'alerte salmonelle détectée sur des graisses de volaille a rappelé avec force que le risque sanitaire reste un sujet central, concret, immédiat. Au-delà de l'événement lui-même, cette séquence a mis en lumière des fragilités spécifiques au petfood, liées à certaines matières premières et à nos procédés de fabrication.

Plutôt que de traiter l'alerte comme un épisode isolé, l'année s'est structurée autour d'une logique plus large de prévention, de montée en compétence et de maîtrise des risques. Une formation sur la microbiologie industrielle a été proposée à nos adhérents. Les matières sensibles, les conditions de transport et de stockage, la validation fournisseur ou

encore les procédures de nettoyage et de suivi ont nourri une dynamique de fond pour améliorer nos pratiques collectives.

En parallèle, cette alerte a aussi conduit à demander une évolution des messages destinés aux consommateurs en cas de retrait. L'objectif était d'obtenir des formulations plus adaptées aux produits petfood, en tenant compte de leurs conditions réelles d'utilisation et du niveau de risque associé. Ce point a nourri les échanges avec les autorités afin d'aller vers des messages plus clairs, plus proportionnés et mieux ajustés aux spécificités de la filière. Nous espérons voir aboutir cette demande en 2026.

Dans le même esprit, une formation dédiée aux sous-produits animaux a été proposée aux adhérents afin de consolider les connaissances sur un sujet qui croise à la fois les enjeux sanitaires, réglementaires et opérationnels. Ce temps de formation a permis de revenir sur les règles applicables, de partager des repères communs et de mieux préparer les entreprises à des dossiers où les sous-produits animaux

occupent une place centrale, qu'il s'agisse de sécurité sanitaire, d'approvisionnement ou d'export.

En 2025, un travail préparatoire a été engagé par la DGAI pour anticiper les conséquences qu'une éventuelle crise de Peste Porcine Africaine (PPA) pourrait avoir sur les différentes filières, dont le petfood. En réunissant autour de la table l'ensemble des parties prenantes, dont la Facco, l'objectif était d'examiner les conditions d'application concrète de la législation européenne sur la santé animale et du règlement européen spécifique à la PPA. Les fiches de gestion de crise PPA élaborées avec la DGAL ont permis d'identifier les blocages majeurs du cadre sanitaire européen affectant la filière petfood en cas de survenue de la maladie. Elles mettent en évidence les risques de rupture d'approvisionnement liés aux restrictions sur l'utilisation des sous produits animaux de suidés issus de zones réglementées. Ce travail a permis de poser des scénarios opérationnels et des pistes de dérogations strictement encadrées, fondées sur la biosécurité et la traçabilité.



EN 2025, LES SUJETS D'ÉTIQUETAGE, D'ALLÉGATIONS ET DE BIO ONT OCCUPÉ UNE PLACE IMPORTANTE DANS NOTRE AGENDA

L'étiquetage a lui aussi donné lieu à de nombreux travaux. Qu'il s'agisse des mentions figurant sur les emballages, des messages mis en avant dans la communication produit, les allégations restent toujours au cœur de nos travaux d'autant plus avec l'apparition de certaines doctrines nationales de type « sans... ». Les échanges ont porté sur la manière de déclarer certains constituants, sur la valorisation de nutriments issus d'une matière première, sur les supports d'additifs. Derrière ces sujets très concrets, l'enjeu reste le même : disposer de repères suffisamment clairs pour sécuriser les pratiques et limiter les zones d'incertitude pour les entreprises.

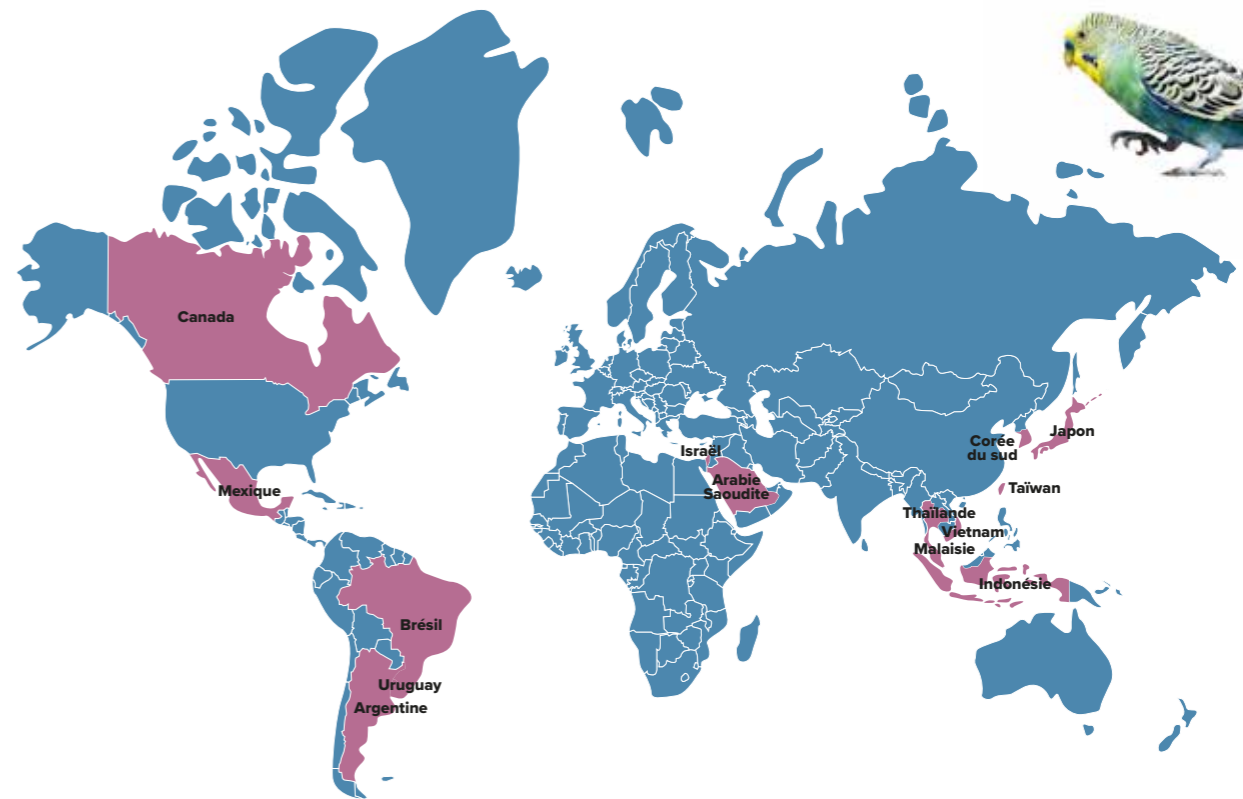
La ré-autorisation de certains hydrocolloïdes a soulevé un enjeu important d'étiquetage. Alors que

plusieurs hydrocolloïdes sont déjà autorisés de longue date avec des teneurs maximales légales et des obligations de déclaration établies, un nombre significatif d'hydrocolloïdes sont aujourd'hui en cours de ré-autorisation sans avoir, jusqu'à présent, été soumis à de telles exigences. L'introduction de teneurs maximales à l'occasion de ces ré-autorisations, et l'obligation d'étiquetage qui en découle, a conduit la FEDIAF, en lien avec la Facco, à solliciter auprès des autorités européennes et françaises une dérogation permettant un étiquetage générique par groupe fonctionnel (gélifiants, épaississants, stabilisants), sur le modèle du dispositif existant pour d'autres additifs technologiques tels que les conservateurs ou les antioxygènes. Cette démarche

visait à préserver la continuité des approvisionnements et à limiter des modifications lourdes de formulations et de packagings, sans impact sur la sécurité des animaux ni sur le niveau d'information du consommateur. Si l'option d'une dérogation d'étiquetage ne semble pas être la solution retenue à ce stade, la FEDIAF et la Facco poursuivront activement en 2026 leurs actions sur le moyen et le long terme.

Le bio a également continué à faire l'objet d'un suivi attentif. Les travaux ont notamment porté sur les auxiliaires technologiques, les matières premières autorisées et les évolutions du cadre européen applicable. Là encore, l'année 2025 a montré l'importance de suivre de près des textes techniques, mais aux conséquences très concrètes pour les opérateurs concernés.

CERTIFICATS SANITAIRES, ACCÈS AUX MARCHÉS, PROCÉDURES EXPORT : EN 2025, LES SUJETS INTERNATIONAUX ONT CONTINUÉ À OCCUPER UNE PLACE IMPORTANTE DANS LES TRAVAUX DE L'ANNÉE



Dans la continuité de 2024, les sujets de commerce international ont continué à mobiliser fortement la filière en 2025. Certificats sanitaires, conditions d'accès aux marchés, évolutions des procédures export et suivi des exigences pays ont occupé une place importante dans les travaux de l'année.

Le transfert de l'apostille des Chambres de Commerce et d'Industrie vers les chambres notariales a compliqué les démarches export en 2025. Ce changement a modifié des circuits jusque-là bien rodés et a entraîné, pour les entreprises, davantage d'incertitudes sur les procédures, des délais plus longs et des difficultés sur certains envois vers les pays tiers. Le sujet a donc fait l'objet d'un suivi attentif, avec des échanges engagés avec le ministère de l'Agriculture pour fluidifier les échanges.

Une grande partie des échanges a porté sur les certificats sanitaires en cours de révision, de négociation ou de validation. Plusieurs dossiers anciens sont restés ouverts, avec des rythmes d'avancement très variables selon les pays. Arabie saoudite,

Malaisie, Taiwan, Indonésie, Argentine ou Japon ont ainsi continué à faire l'objet d'un suivi régulier. À l'inverse, certains dossiers ont connu des avancées plus concrètes.

Le Brésil a constitué l'un des exemples les plus marquants de l'année. Après plusieurs échanges sur le contenu du certificat sanitaire et les conditions applicables, un nouveau certificat a été mis en ligne au printemps, puis suspendu avant une nouvelle validation au mois de novembre. Le dossier a ensuite continué d'évoluer avec l'entrée en vigueur de nouvelles règles sur l'enregistrement des établissements étrangers, qui ont nécessité un suivi complémentaire pour les entreprises concernées.

La Thaïlande, le Vietnam, le Canada, le Mexique, l'Uruguay, Israël et la Corée du Sud ont également rythmé les travaux. Selon les cas, les discussions ont porté sur la reconnaissance du traitement thermique, l'actualisation des certificats, la traduction opérationnelle de nouvelles exigences ou encore les procédures d'agrément et d'enregistrement. Ces dossiers

ont rappelé à quel point l'accès aux marchés dépend souvent de points très techniques, mais aux conséquences très concrètes pour les entreprises.

L'année a aussi confirmé l'importance croissante des outils et procédures qui encadrent l'export, à commencer par Expadon 2. Depuis septembre 2025, la certification se fait sur cette plateforme. Cette évolution a demandé un temps d'appropriation de la part de l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des entreprises ou des services de l'État. Des formations ont été proposées pour accompagner cette montée en compétence et faciliter la prise en main de l'outil, dans l'objectif de sécuriser les démarches et de fluidifier progressivement les procédures.

Pour accompagner et structurer ces démarches, la filière s'appuie sur un travail étroit avec les autorités compétentes, en particulier FranceAgriMer et le Bureau export pays tiers (BEPT) de la DGAL, dont les rôles sont déterminants. Pour en savoir plus sur leurs missions et leur rôle dans ces dispositifs, nous vous invitons à consulter les pages suivantes.

INTERVIEWS

UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE ENTRE FILIÈRE ET ADMINISTRATION



Derrière chaque certificat sanitaire, chaque demande d'agrément ou chaque marché ouvert ou réouvert, il y a un travail de fond mené par l'administration, en lien étroit avec les filières. Pour mieux comprendre les rouages de l'export, la Facco a choisi de donner la parole à deux interlocutrices clés : la DGAL, qui pilote la dimension sanitaire et réglementaire, et FranceAgriMer, qui accompagne les filières dans l'accès aux marchés et le suivi opérationnel des entreprises via les interprofessions. Une manière de montrer, très concrètement, comment se construit l'export au quotidien, et quelle place une fédération comme la Facco peut y prendre.

Vanessa Cornu
Cheffe du Bureau Export Pays Tiers (BEPT), Direction Générale de l'Alimentation (DGAL)



QUI FAIT QUOI ? UNE ORGANISATION AU SERVICE DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS

La Facco. En quelques mots, qui fait quoi entre le BEPT, le conseiller agricole en ambassade et FranceAgriMer ?

Vanessa. La DGAL pilote les dossiers sanitaires d'accès aux marchés des pays tiers. Elle s'assure de la cohérence des positionnements de chacun des acteurs de l'export. Elle intervient également en qualité de sachant sur les volets sanitaires et réglementaires pendant les phases de négociation (rédaction des questionnaires techniques, des axes de négociation, portage des positions françaises). Son rôle se poursuit au-delà de la négociation lors de la phase de sa mise en application opérationnelle (rédaction des modèles de certificats sanitaires

Anne-France Besnard,
Cheffe de l'Unité appui aux exportateurs, Mission des affaires européennes et internationales, FranceAgriMer (FAM)



et publication sur Expadon 2, des protocoles et des instructions aux services pour une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire national).

Le conseiller en ambassade joue, lui, un rôle de relai sur place : il apporte son expertise de la zone, entretient le dialogue avec les autorités locales, porte les positions françaises ce qui constitue un appui précieux dans les phases de discussion ou de blocage.

Anne-France. FranceAgriMer intervient en appui des filières et des entreprises tout au long du parcours export. En amont, nous examinons les demandes d'ouverture ou de réouverture de marché avec les organisations professionnelles, en regardant leur intérêt économique et leur niveau de maturité. Ensuite, nous accompagnons les professionnels dans les aspects opérationnels : consultation sur les certificats, modalités d'agrément, utilisation d'Expadon 2, préparation des dossiers des établissements et organisation des audits export. Notre rôle est donc d'assurer la continuité entre la stratégie d'accès au marché et sa mise en œuvre concrète.

La Facco. Lorsqu'une demande d'ouverture de marché est portée par la Facco, quels sont les éléments qui permettent de transformer une intention export en dossier solide, crédible et priorisable ?

Anne-France. Un dossier solide repose d'abord sur une bonne connaissance du marché ciblé : son potentiel économique, les attentes du pays tiers, les débouchés réels pour les entreprises françaises et l'existence d'un importateur déjà identifié. La Facco joue ici un rôle central, car elle rassemble les demandes des adhérents, les hiérarchise et apporte une première analyse économique et sectorielle. Cette lecture est complétée par l'appréciation de la négociabilité du dossier au regard d'une part des éléments d'ambiance locale apportés par le conseiller agricole et d'autre part de la faisabilité sanitaire au regard de la réglementation et des procédures en vigueur en France apportés par la DGAL. C'est cette combinaison entre vision filière, crédibilité économique, faisabilité sanitaire et contexte local du pays de destination qui permet de construire une demande priorisable.

La Facco. Du point de vue du BEPT, qu'est-ce qui fait aujourd'hui la complexité d'une ouverture ou d'une réouverture de marché à l'export pour une filière comme le petfood ?

Vanessa. La difficulté vient du fait qu'il faut avancer sur plusieurs plans en même temps : comprendre les attentes du pays tiers, répondre à des exigences sanitaires parfois très détaillées, ou dont les bases scientifiques sont parfois éloignées de nos standards, négocier un certificat utilisable et tenir compte des réalités industrielles de la filière. Pour le petfood, s'ajoute la diversité des produits, des procédés et des matières premières. Ce sont souvent des dossiers longs, techniques, qui demandent de la constance et une bonne coordination entre les différents interlocuteurs. À noter aussi qu'aujourd'hui la situation sanitaire est particulièrement dégradée avec de nombreuses maladies animales, ce qui nécessite de rassurer les interlocuteurs des pays tiers. Et ce qui mobilise aussi fortement nos forces vives tant à Paris que dans les pays tiers, tout particulièrement lorsqu'une maladie apparaît ou réapparaît, diminuant ainsi notre potentiel de négociation sur les dossiers particuliers de tels ou tels produits.

La Facco. Lorsqu'un pays tiers pose des exigences sanitaires très précises, comment se construit le dialogue entre la DGAL, le conseiller agricole en ambassade et la filière pour aboutir à un certificat sanitaire utilisable par les entreprises ?

Vanessa. Le processus débute par l'analyse des exigences sanitaires du pays tiers : la faisabilité technique est vérifiée auprès des professionnels français via une consultation organisée par FranceAgriMer ; la faisabilité réglementaire et sanitaire est évaluée par la DGAL. À l'issue de cette analyse, lorsque des exigences sanitaires du pays tiers ne sont pas compatibles avec notre dispositif, ces points sont négociés avec le pays concerné, au travers d'échanges écrits ou de rencontres bilatérales impliquant en continu le conseiller en ambassade, la DGAL, FranceAgriMer et les interprofessions. La Facco apporte une valeur ajoutée très concrète : elle consolide les retours de terrain, identifie les points sensibles, effectue des propositions en fonction des possibilités techniques de la filière et permet d'ajuster les formulations pour qu'elles restent à la fois conformes, négociables et applicables.

Jean-Charles Duquesne
Co-Directeur Général de Normandie Petfood



ENTRE EXIGENCE, IMAGE ET ADAPTATION : LES CLÉS DE L'EXPORT

La Facco. Qu'est-ce qui explique, selon toi, le succès du petfood français à l'export ?

Jean-Charles. Plusieurs facteurs se combinent. Il y a d'abord un héritage industriel ancien, reconnu à l'international, qui installe une relation de confiance. Il y a ensuite le cadre européen, qui reste associé à des standards élevés en matière de sécurité sanitaire, de traçabilité et de qualité des matières premières. À cela s'ajoute un atout plus immatériel, mais bien réel : l'origine française, qui renvoie à une image qualitative et premium. Enfin, il ne faut pas sous-estimer le rôle des vétérinaires, très présents dans l'écosystème du secteur. Cette proximité avec l'expertise scientifique et nutritionnelle renforce la crédibilité des entreprises et contribue à tirer le niveau d'exigence vers le haut.

La Facco. Peux-tu nous apporter ta vision à ce sujet et nous parler de ta dynamique à l'export ?

Jean-Charles. À l'export, il n'y a pas de recette miracle. Ce qui compte, c'est la capacité à construire une approche concrète, adaptée à chaque marché, avec une lecture claire des attentes locales. La dynamique repose avant tout sur des fondamentaux solides : la qualité des produits, la constance industrielle, la crédibilité du cadre dans lequel on travaille. Le petfood français ne s'impose pas par opportunisme, mais parce qu'il s'inscrit dans une logique de confiance durable. C'est cette cohérence, dans le temps, qui fait la différence.

La Facco. Quels sont aujourd'hui les principaux freins au développement des industriels français à l'export ?

Jean-Charles. Le premier frein tient à la complexité de l'environnement réglementaire. Entre sur-transposition, multiplicité des interlocuteurs et manque de fluidité administrative, les entreprises peuvent perdre en agilité. Le deuxième relève du contexte géopolitique, qui peut peser directement sur les échanges et maintenir certaines barrières commerciales. Enfin, il existe aussi un enjeu d'image. La qualité des produits français est reconnue, mais la relation commerciale peut parfois être freinée par une perception de la France comme trop sûre d'elle-même. À l'international, il faut donc conjuguer excellence, humilité et sens du service.

DOSSIER LES EXPORTATIONS D'ALIMENTS POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE, UNE FORCE A DEFENDRE



Sylvain Bersinger,
économiste
et fondateur
du cabinet
Bersingéco

Le secteur des aliments pour animaux de compagnie est une force méconnue du commerce extérieur français, avec un excédent commercial qui a connu une hausse tendancielle ces dernières années. Pourtant, ce point fort est menacé. La concurrence d'autres pays s'aiguise et la France est mal positionnée sur les marchés les plus dynamiques. Ce secteur porteur, comme l'ensemble de l'industrie, doit être soutenu pour continuer d'être un moteur du commerce extérieur français.



LE COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS DE MARCHANDISES, QUI ÉTAIT ENCORE EXCÉDENTAIRE AU DÉBUT DES ANNÉES 2000, ACCUMULE LES DÉFICITS :

-68 milliards d'euros en 2025 et même -160 milliards d'euros en 2022, quand le prix de l'énergie avait flambé (le déficit devrait se creuser en 2026 du fait de la guerre en Iran). L'explication principale de cette évolution est liée à l'effritement de l'industrie française, avec un volume de production qui est de 10 % inférieur à son pic de 2007.

Même certains des points forts habituels du commerce extérieur français vacillent, comme l'industrie agro-alimentaire. Ce secteur, qui dégageait historiquement de confortables excédents, est aujourd'hui tout juste à l'équilibre, et encore cette situation ne tient que grâce aux exportations soutenues de vins et spiritueux.

Dans ce panorama morose, l'industrie des aliments pour animaux de compagnie affiche des performances enviabiles, avec un excédent commercial de 1,1 milliard d'euros en 2025. Cet excédent a presque doublé en vingt ans, grâce à des exportations qui sont passées de 888 millions d'euros à 2,2 milliards d'euros sur cette période ! Mieux, alors que l'année

2025 a été marquée par une guerre commerciale américaine qui a fait craindre le pire pour le commerce extérieur français, les exportations d'aliments pour animaux de compagnie ont progressé au cours de l'année écoulée de plus de 100 millions d'euros et l'excédent commercial a augmenté de 80 millions d'euros.

CE CONSTAT FLATTEUR NE DOIT PAS FAIRE OUBLIER PLUSIEURS ÉVOLUTIONS NETTEMENT MOINS FAVORABLES.

En effet, la dynamique française apparaît en décalage avec celle du commerce mondial d'aliments pour animaux de compagnie. Si les exportations françaises ont été multipliées par 2,4 en vingt ans, les exportations mondiales ont, elles, été multipliées par plus de cinq. En conséquence, la part de marché de la France s'est fortement érodée, passant d'environ 20 % au milieu des années 2000 à moins de 9 % en 2024 (les chiffres 2025 ne sont pas encore disponibles pour tous les pays, ce qui empêche de calculer la part de marché française). La France est ainsi passée du premier au cinquième rang des exportateurs mondiaux, ce qui illustre une perte d'influence significative malgré des performances encore honorables en valeur absolue.

L'une des principales explications à ce décrochage relatif réside dans la structure géographique des exportations. La France reste très dépendante du marché européen, qui absorbe plus de 80 % de ses ventes. Ses principaux clients sont ses voisins immédiats, tels que l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni ou encore l'Espagne. Or ces marchés sont relativement matures et connaissent une croissance modérée. À l'inverse, les zones les plus dynamiques, notamment en Asie et en Amérique latine, restent insuffisamment exploitées par les exportateurs français.

Cette situation contraste avec celle de plusieurs concurrents. L'Allemagne, par exemple, a su tirer parti de sa position géographique pour bénéficier

du dynamisme de l'Europe de l'Est et afficher désormais un excédent commercial important. La Pologne enregistre une croissance spectaculaire de ses exportations, multipliées par 25 en vingt ans, en gagnant des parts de marché en Europe occidentale grâce à des coûts du travail plus faibles, une forte disponibilité de matières premières agricoles et un environnement favorable aux investissements industriels. La Thaïlande s'impose également comme un acteur majeur, avec un excédent très élevé, notamment grâce à ses exportations vers les États-Unis. Quant aux États-Unis, ils affichent une progression de leurs exportations mais restent dépendants des importations, en particulier en provenance d'Asie.

AFIN DE REGAGNER DES PARTS DE MARCHÉ ET DE RETROUVER UNE PLACE CENTRALE DANS LA PRODUCTION ET LES EXPORTATIONS D'ALIMENTS POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE, LA FRANCE DOIT AGIR SUR DEUX LEVIERS.

Le premier concerne le ciblage des marchés les plus porteurs. En effet, les perspectives de croissance se situent principalement hors d'Europe, c'est-à-dire en dehors des marchés habituels des entreprises françaises. Par exemple, l'Amérique latine présente un potentiel élevé compte tenu de la forte croissance économique attendue et de la montée en gamme de la demande. En Asie, les opportunités sont particulièrement marquées. Les pays de l'ASEAN et l'Inde connaissent une expansion rapide de leur marché, même si les volumes restent encore limités. La Chine constitue un cas emblématique d'occasion manquée : malgré une forte hausse de ses importations, la part des ventes de l'Union européenne y a fortement reculé.

D'autres marchés, comme la Corée du Sud, l'Australie ou les pays du Moyen-Orient, offrent également des perspectives de croissance significatives, tandis que le Japon apparaît davantage comme un marché mature à potentiel limité.

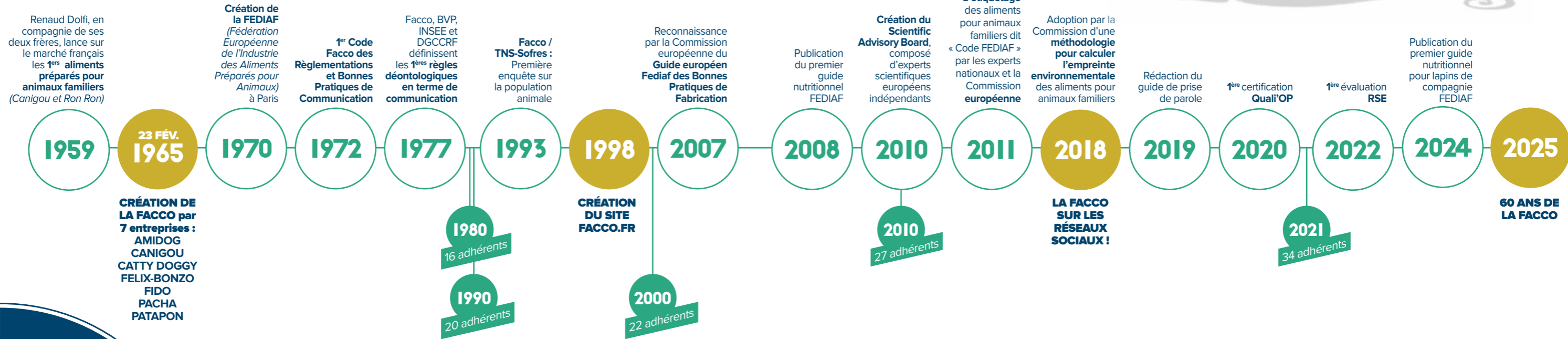
Le deuxième levier concerne la stimulation de l'industrie française dans son ensemble, au-delà du seul cas de l'industrie des aliments pour animaux de compagnie. Les freins à la réindustrialisation française sont connus : insuffisance de la formation aux métiers de l'industrie, charge fiscale, complexité administrative, coût de l'énergie ou encore faiblesse de l'innovation. Sans une politique résolument orientée vers l'offre (qui ne passe pas uniquement par des baisses d'impôts), il est peu probable que l'industrie française retrouve des couleurs. Accroître le temps de travail tout au long de la vie afin d'augmenter la quantité de main-d'œuvre disponible et de dégager des leviers budgétaires pour aider à la réindustrialisation, simplifier l'environnement réglementaire et améliorer la formation initiale et continue sont des leviers qui peuvent être actionnés rapidement.

IL N'Y A PAS DE RAISON POUR QUE L'ÉROSION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE ET DE SON SOLDE COMMERCIAL CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES NE PUISSE PAS ÊTRE RATTRAPÉE !

Sylvain Bersinger,
économiste et fondateur
du cabinet Bersingéco



LA FACCO TOUTE UNE HISTOIRE !



La Facco se compose d'un Conseil d'administration, organe décisionnel, de 4 comités qui en émanent et lui rapportent les travaux réalisés, et d'un Secrétariat qui appuie ces instances en apportant un support technique et logistique pour assurer la prise de décisions.

GOUVERNANCE & ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES MEMBRES DU BUREAU 2025-2027

Les décisions et orientations stratégiques de l'industrie sont prises par le Conseil d'administration. Il se réunit trois fois par an et est renouvelé tous les deux ans. Il peut compter jusqu'à douze membres. Il est **doté d'un Bureau** comprenant le Président de la Facco, les deux Vice-Présidents et le Trésorier. Il **rapporte ses décisions à l'Assemblée générale annuelle**.

LE BUREAU



CHRISTOPHE CARLIER
Royal Canin
Président



ISABELLE TAILLANDIER
Nestlé Purina Petcare COF
Vice-Présidente



PIERRE LHOEST
Mars PF France
Vice-Président



JEAN-CHARLES DUQUESNE
Normandise Petfood
Trésorier

LES ADMINISTRATEURS



MICKAEL MOTIN
Affinity Petcare



ISABELLE MOUGEOT
Virbac Nutrition



PIERRE JAOUEN
Sopral



VALERIE LE GRAET
Fidèle



JEAN-MICHEL LAFFARGUE
Hill's Pet Nutrition France

LES COMITES

Ils sont chacun présidés et vice-présidés par un **membre élu**. Ils sont créés par décision du Conseil d'administration (CA) pour **traiter des sujets d'importance de l'industrie**. Ils rapportent l'état d'avancement des travaux menés par les experts qui les composent trois fois par an au CA et à l'Assemblée générale annuelle.

COMITE COMMUNICATION



Animé par **FREDERIC GEOFFROY** (Facco)

COMITE ENVIRONNEMENT



Présidé par **JEAN-MICHEL LAFFARGUE** (Hill's Pet Nutrition France)

COMITE MATIERES PREMIERES ET COMMERCE INTERNATIONAL



Présidé par **ILYES BASSAM BAKI** (Royal Canin)

COMITE TECHNIQUE



Présidé par **PIERRE JAOUEN** (Sopral)

LE SECRETARIAT

Le Secrétariat apporte un **support technique et logistique** au Conseil d'administration et aux Comités pour **assurer la prise de décisions et leur bonne exécution**. Il représente la Facco auprès des différentes parties prenantes.



AURELIE BYNENS
Déléguée générale de la Facco



STEPHANIE ROUX
Chargée de mission de la Facco



FREDERIC GEOFFROY
Dir Com de la Facco

LA FACCO 32 MEMBRES



AFFINITY PETCARE FRANCE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT



C&D FOODS FRANCE
62200 BOULOGNE-SUR-MER



CODICO SAS
81240 SAINT-AMANS-VALTORET



COUSTENOBLE
62260 AUCHEL



DECHRA VETERINARY PRODUCT
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



DEUERER PETCARE FRANCE
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT



FARMINA
77230 VILLENEUVE-SOUS DAMMARTIN



FIDELÉ S.A.
22200 GUINGAMP



FIDES PETFOOD FRANCE
49160 LONGUE JUMELLES



HAMIFORM
56800 PLOERMEL



HILLS PET NUTRITION SNC
06560 VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS



MANE
56530 QUEVEN



MARLY & DAN
62200 BOULOGNE-SUR-MER



MARS PF FRANCE
45550 SAINT DENIS-DE-L'HOTEL



NATURA PLUS ULTRA PETFOOD
47310 ESTILLAC



NESTLÉ PURINA PETCARE COF SAS
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX



NORMANDISE PET FOOD
14500 VIRE NORMANDIE



PETFOOD RUN
97861 SAINT-PAUL



PPF
69006 LYON
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT



RIGA
59223 RONCQ



ROYAL CANIN
30470 AIMARGUES



SAGA NUTRITION
63120 COURPIERE



SAUVALE PRODUCTION
53200 CHÂTEAU-GONTIER



SOPRAL
35577 CESSON SEVIGNE



SPECTRUM BRANDS
92800 PUTEAUX



SYMRISE PET FOOD
56250 ELVEN



SYNERGIE PROD
49450 SEVREMOINE



UNITED PETFOOD FRANCE
62126 WIMILLE



VERNON PIERRE SAS
41120 OUCHAMPS -LE CONTROIS-EN-SOLOGNE



VETINNOV
11400 CASTELNAUDARY



VIRBAC NUTRITION
30600 VAUVERT



VITAKRAFT
91680 BRUYERES LE CHATEL

LA FACCO 38 USINES

IMPLANTEES EN FRANCE

NORD & EST

- 1 2 **C&D FOODS FRANCE**
62200 BOULOGNE-SUR-MER (2 SITES)
- 3 **COUSTENOBLE**
62260 AUCHEL
- 4 **MARS PF FRANCE**
67120 ERNOLSHEIM BRUCH
- NESTLÉ PURINA PETCARE FRANCE SAS**
- 5 62140 MARCONNELLE
- 6 80800 AUBIGNY
- 7 **MARLY & DAN**
62200 BOULOGNE-SUR-MER
- RIGA**
- 8 59960 NEUVILLE EN FERRAI
- 9 59223 RONCQ
- 10 **ROYAL CANIN**
59258 LES RUES DES VIGNES
- 11 **UNITED PETFOOD FRANCE**
62126 WIMILLE

NORD-OUEST

- 12 **FIDELÉ S.A.**
22200 GUINGAMP
- 13 **HAMIFORM**
56800 PLOERMEL
- 14 **MANE**
56530 QUEVEN
- NESTLÉ PURINA PETCARE FRANCE SAS**
- 15 29300 QUIMPERLÉ
- 16 27290 MONTFORT-SUR-RISLE
- 17 **NORMANDISE PETFOOD**
14500 VIRE NORMANDIE
- 18 **SOPRAL**
35470 PLÉCHÂTEL
- 19 **SYMRISE PETFOOD**
56250 ELVEN

CENTRE & IDF

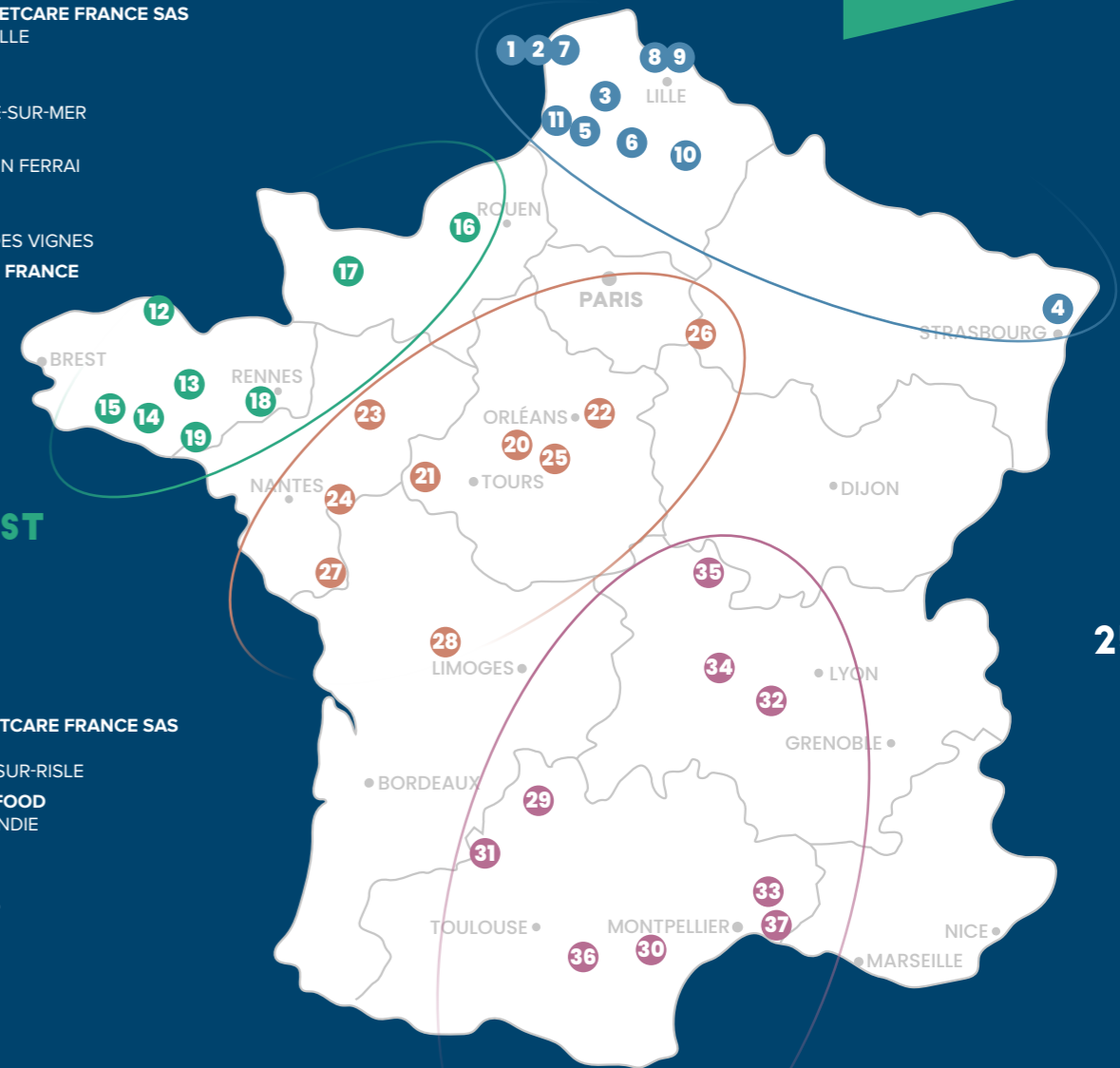
- 20 **AFFINITY PETCARE FRANCE**
41330 LA CHAPELLE-VENDÔMOISE
- 21 **FIDES PETFOOD FRANCE**
49160 LONGUE JUMELLES
- 22 **MARS PF FRANCE**
45550 SAINT DENIS-DE-L'HOTEL
- 23 **SAUVALE PRODUCTION**
53200 CHÂTEAU-GONTIER
- 24 **SYNERGIE PROD**
49450 SEVREMOINE
- VERNON PIERRE SAS**
- 25 41120 OUCHAMPS -LE CONTROIS-EN-SOLOGNE
- UNITED PETFOOD FRANCE**
- 26 77650 SAINTE COLOMBE
- 27 85140 SAINT MARTIN DESNOYERS
- 28 16600 MORNAC

GRAND SUD

- 29 **DEUERER PETCARE FRANCE**
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
- 30 **CODICO SAS**
81240 SAINT AMANS VALTORET
- 31 **NATURA PLUS ULTRA PETFOOD**
47310 ESTILLAC
- 32 **NESTLÉ PURINA PETCARE FRANCE SAS**
42340 VEAUCHE
- 33 **ROYAL CANIN**
30470 AIMARGUES
- 34 **SAGA NUTRITION**
63120 COURPIERE
- 35 **UNITED PETFOOD FRANCE**
03400 YZEURE
- 36 **VETINNOV**
11400 CASTELNAUDARY
- 37 **VIRBAC NUTRITION**
30600 VAUVERT

REUNION

- 38 **PETFOOD RUN**
97861 SAINT PAUL



BILLET QUAND LA TECHNOLOGIE ECLAIRE OU BROUILLE LE DEBAT



Dans un environnement où l'information circule toujours plus vite, où les prises de parole se multiplient et où l'émotion tend parfois à supplanter l'explication, je reste convaincue que la confiance ne se décrète pas. Elle se construit. C'est cette conviction qui guide, au quotidien, l'action de la Facco.

Notre filière a la chance de s'appuyer sur des expertises solides, sur des échanges constants avec le monde vétérinaire, académique et institutionnel, et sur une véritable volonté de transmission et de transparence. Ouvrir nos sites, accueillir des étudiants, dialoguer avec des enseignants-chercheurs, échanger avec des vétérinaires, partager nos données, nos pratiques et nos méthodes : ces démarches ne sont ni accessoires ni anecdotiques. Elles constituent au contraire une part essentielle de notre responsabilité



© Source : TF1 Info Shorts



Photos réalisées par IA

Aurélie Bynens

Déléguée générale de la Facco

collective. Produire des aliments sûrs, équilibrés et durables est indispensable, mais cela ne suffit pas ; encore faut-il contribuer activement à une meilleure compréhension des réalités de notre métier.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle peut jouer un rôle utile. Elle nous aide à organiser l'information, à gagner en réactivité, à rendre certains sujets complexes plus lisibles, à préparer plus efficacement des supports de travail ou de pédagogie.

« Là où les machines calculent, nous rêvons. Là où l'intelligence artificielle reproduit, l'intelligence humaine innove. » Pierre-Marie Lledo, Directeur de Recherche au CNRS et Directeur du Département des Neurosciences à l'Institut Pasteur

Nous voyons se multiplier des contenus alarmistes, parfois très aboutis visuellement, qui jouent sur la peur pour la santé de l'animal, sur la culpabilisation des propriétaires ou sur la défiance à l'égard des produits industriels. Récemment, certaines entreprises ont eu recours à l'intelligence artificielle pour fabriquer de faux vétérinaires, utilisés comme cautions scientifiques dans des

messages publicitaires, sans indiquer clairement que ces vidéos avaient été entièrement générées par IA. Le choix de la figure du vétérinaire n'est évidemment pas anodin : cette profession bénéficie, à juste titre, d'un fort capital de confiance auprès du public. En instrumentaliser l'image constitue

une dérive préoccupante.

Lorsque des outils numériques permettent de produire des discours et des mises en scène crédibles en apparence mais dépourvus de fondement scientifique, la frontière entre

information et contenus trompeurs devient plus difficile à percevoir.

Face à la multiplication de ces vidéos courtes, percutantes, mais souvent anxiogènes, la Facco fait un autre choix. Celui de la transparence. Celui de la pédagogie. Celui d'une parole fondée, qui cherche moins à impressionner qu'à expliquer. Nous croyons qu'il est toujours plus utile d'éclairer que d'inquiéter, de donner des repères plutôt que de susciter la défiance. C'est cette ligne que nous continuerons de tenir : faire des outils de notre temps des leviers de compréhension, au service du bien-être animal, de l'information loyale et d'un débat public plus apaisé.

LA FACCO CHARTRE D'ENGAGEMENTS

« Notre mission...
Représenter l'industrie
des aliments pour
animaux familiers,
une industrie engagée
dans une alimentation
sûre, équilibrée et
durable. »

ADHERENTS A LA FACCO NOUS NOUS ENGAGEONS POUR L'EXIGENCE ET L'EXCELLENCE !

1

DES ALIMENTS SURS ET EQUILIBRES

Nos formules reposent sur les dernières données scientifiques et sur le guide nutritionnel de la profession pour contribuer à la bonne santé et au bien-être des animaux familiers.

Nos aliments sont fabriqués selon le guide de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication pour garantir la qualité des produits.

2

UNE INFORMATION FIABLE ET ACCESSIBLE

Notre communication est respectueuse de la réglementation et du code de bonnes pratiques d'étiquetage de la profession.

Les informations diffusées reposent sur des éléments justifiés et vérifiés.

3

UNE DEMARCHE RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Notre filière valorise les matières premières non consommées dans l'alimentation humaine.

La protection de l'environnement est au cœur de nos réflexions stratégiques. Nous développons au quotidien des pratiques responsables et durables.



FACCO.FR

Fédération des Fabricants d'Aliments
pour Chiens, Chats, Oiseaux et
autres animaux familiers.



Contactez-nous !

01 48 03 29 11

Facco@Facco.fr